



EDDY MOTIZ

PIERRE MAUDET

ON NAVIGUE ENCORE AVEC UN SEXTANT À L'HEURE DU GPS

SÉCURITÉ. Le nombre d'infractions pénales augmente partout en Suisse sauf dans les cantons de Genève et de Zoug. Le conseiller d'Etat genevois déplore le manque d'outils cantonaux et nationaux pour anticiper les risques criminels.

PROFIL

PIERRE MAUDET

Né en 1978, ce libéral-radical a été élu au Conseil d'Etat genevois le 17 juin 2012. Il est à la tête du Département de la sécurité. Auparavant, il a notamment été conseiller administratif et maire de la Ville de Genève. Titulaire d'un master en droit de l'Université de Fribourg, Pierre Maudet préside également la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse depuis 2005.

laisser à Lausanne sa place de ville la plus criminogène de Suisse, les délinquants préférant opérer là où la justice est moins répressive. Une situation qui révèle l'émergence d'un espace criminel lémanique, voire romand. Pour y remédier, le chef du Département de la sécurité du canton de Genève, Pierre Maudet, prône notamment une meilleure collaboration inter-cantonale en attendant, peut-être, la création d'une véritable police romande.

Dans le canton de Genève, les infractions au Code pénal ont baissé de 9% alors qu'elles ont augmenté partout ailleurs en Suisse, sauf à Zoug. Comment expliquez-vous cette tendance?

Nous avons pu atteindre des résultats en recentrant nos priorités. L'été dernier, avec le procureur général, nous avons à cet effet déterminé deux axes sur lesquels il nous apparaissait important d'agir. Le premier concerne les cambriolages. Depuis 2007, beaucoup de bandes organisées sévissent dans la région genevoise. Nous avons pris des dispositions afin d'améliorer la rapidité des interventions policières et la traçabilité des cambrioleurs. Parallèlement, nous avons fait un gros travail de prévention auprès de la population qui, comme partout en Suisse, facilite involontairement la tâche des cambrioleurs. A Genève, spécialement durant la période estivale, un cambriolage sur trois se fait encore sans effraction, par exemple par une porte ou une fenêtre ouverte.

Quelle est la seconde priorité? Les violences principalement commises par des multirécidivistes. La stratégie est claire: il s'agit de les mettre hors d'état de nuire en les traquant, en les harcelant et en les envoyant en prison. Depuis octobre, les ordonnances pénales tombent de façon beaucoup plus régulière et sévère pour des privations de liberté allant de trois à six mois. On le constate aujourd'hui, ce travail paie. Nous avons par ailleurs cessé la pratique des opérations policières coups de poing, spectaculaires mais d'une efficacité très relative sur la durée.

Avec plus de 65 000 délits commis en 2012 dans le canton, la criminalité reste cependant très élevée dans le canton de Genève. Le nombre d'infractions est même supérieur à ceux de 2009 ou 2010...

La situation demeure effectivement très préoccupante et insatisfaisante. Pour l'heure, j'affirme juste qu'il y a des signaux politiques qui montrent qu'il est possible de lutter efficacement contre la criminalité et d'inverser la tendance. A Genève, le message de fermeté est très clair et fait son effet. Il faut à présent voir s'il est compris à plus long terme par les criminels.

Si votre stratégie est une réussite sur le plan statistique, elle a toutefois son revers: les prisons sont surpeuplées. Le taux d'occupation de la prison de Champ-Dollon atteint d'ailleurs 205%. Vous prenez un risque?

La prison de Champ-Dollon a été construite en 1977. Le canton de Genève comptait alors environ 300 000 habitants. Actuellement, on en recense 470 000 et la prison ne compte que 100 places de plus. Plusieurs risques existent effecti-

vement. La surpopulation carcérale empêche l'administration optimale de la justice. De même, l'addition de détenus dans une même cellule est potentiellement criminogène et peut amener à la récidive. Pourtant, je n'ai pas le choix et je suis là au service de la justice. On ne peut tout de même pas arrêter de mettre les criminels en prison en attendant qu'une place se libère. Pour moi, ce serait inacceptable.

Qu'entendez-vous faire?

Soyons clair: les conditions de détention à Champ-Dollon ne sont pas celles de la prison des Baumettes, à Marseille. Les nôtres sont aux normes, même si le rapport 2012 de la Commission internationale de la prévention de la torture a mis le doigt sur une série de points à améliorer. Le Conseil d'Etat a validé en novembre dernier une planification pénitentiaire qui permettra de quasiment doubler la capacité carcérale du canton de Genève et de porter à plus de 1000 le nombre de places disponibles à l'horizon 2017. En attendant, la police, la justice et le personnel pénitentier font des efforts considérables dont je suis pleinement conscient.

Jusqu'à l'année passée, Genève était la ville la plus criminogène de Suisse. Elle a été dépassée par Lausanne en 2012, où l'on dénombre plus de 200 infractions pour 1000 habitants. Pourquoi?

Parce que les délinquants risquent à présent beaucoup plus à Genève que dans le canton de Vaud. Nous pratiquons beaucoup moins la « remise-trottoir » qu'auparavant et assurons un meilleur suivi des affaires grâce à une collaboration accrue entre instances policières, judiciaires et carcérales. De même, nous avons mis un coup d'accélérateur >>>

PROPOS RECUEILLIS PAR
KEVIN GERTSCH ET ALAIN JEANNET

Stupéfaction, lundi, à l'heure de la présentation des chiffres suisses de la criminalité. Alors que le nombre d'infractions pénales progresse de 9% dans le pays en 2012, Genève est l'un des deux seuls cantons suisses à connaître un résultat en baisse. Conséquence du durcissement de la politique sécuritaire cantonale, la Cité de Calvin se paie même le luxe de

>>> à la coopération non seulement entre les polices municipale et cantonale, mais également avec les gardes-frontière. Le canton de Vaud fait en quelque sorte peut-être les frais de notre politique, car ses polices communales et cantonale ont peiné à s'accorder jusqu'à présent. Elles ont fait face à une dispersion géographique de leurs moyens.

Les chiffres qui viennent de paraître révèlent l'émergence d'un espace criminel lémanique, voire romand. Les politiques romands ont-ils pris conscience de cette réalité?

La sécurité est le dernier domaine où s'exprime, de façon un peu fantasmée, la souveraineté cantonale. C'est vrai, il est très difficile pour certains d'admettre qu'il existe des phéno-

mènes criminels intercantonaux, voire transfrontaliers. Ils s'agrippent à un espace qui est en total décalage avec la réalité. Pourtant, le deal, les cambriolages, les brigandages ou les braquages s'affranchissent totalement des frontières. Les cantons ruraux ont du mal à reconnaître que ces phénomènes les toucheront aussi à

«NOUS N'AVONS PAS DE FICHER PÉNITENTIAIRE CONSOLIDÉ À L'ÉCHELLE HELVÉTIQUE, C'EST HALLUCINANT.»

terme. Ce n'est pas du catastrophisme que de l'admettre et de l'anticiper. Il faut une fois pour toutes rompre avec une vision mythologique de la Suisse qui

consiste à croire qu'elle est un grand village. Il n'est plus possible de partir de chez soi le matin en laissant la porte de son logement ouverte.

Que préconisez-vous?

Il faut d'abord déterminer les espaces au sein desquels s'exprime la criminalité. Espaces lémanique, romand ou encore transfrontalier, ils sont variables en fonction des types d'infractions. Parallèlement, nous devons réfléchir en termes de flux exogènes. Car, que ça plaise ou non, il existe un lien entre la migration et les questions sécuritaires. L'écrasante majorité des migrants arrivant en Suisse n'a pas de mauvaises

intentions. Mais prenez l'exemple de la criminalité de survie: faute de travail, des migrants économiques peuvent être amenés à voler simplement pour se nourrir.

Concrètement, quels moyens d'action doivent être mis en œuvre pour faire baisser la criminalité?

Les cantons doivent se doter d'outils communs car, dans certains domaines, la situation est dramatique. Dans celui des échanges de données par exemple, nous en sommes encore au Moyen Age. Quand je suis arrivé en poste, j'ai demandé à consulter la liste des 50 «archirécidivistes». Je l'ai obtenue. Mais lorsque j'ai voulu savoir qui était en prison, c'était impossible. Nous n'avons pas de fichier péniten-

taire consolidé à l'échelle helvétique, c'est hallucinant.

A quand la création d'une police romande?

J'espère qu'il ne sera pas nécessaire d'arriver à une situation suffisamment grave pour qu'elle soit créée dans l'urgence. Pour l'heure, un commandement unique est impensable. C'est pourquoi nous devons déjà accroître la collaboration entre tous les cantons. Vu la faiblesse des effectifs, on ne peut plus se permettre de gaspiller du temps dans des accords bilatéraux. Au niveau romand, il existe un concordat qui fixe les règles de la collaboration entre les gendarmeries. Nous devons développer cet outil. Nous allons notamment l'étendre aux polices judiciaires. Parallèlement, il faut

augmenter massivement les moyens à disposition. En Belgique, pays intéressant en termes d'efficacité, on compte un policier pour 340 habitants. En Suisse, nous possédons 17 000 policiers, soit un pour 470 habitants. On se rend facilement compte du retard qu'on a pris dans ce domaine.

Il faut donc former plus de policiers...

Oui, et là aussi il est nécessaire de travailler ensemble. Avec les conseillers d'Etat des autres cantons, nous avons récemment décidé de nous tourner vers une formation harmonisée au niveau romand, avec toutefois des centres disséminés sur l'entier du territoire. Le projet était au point mort depuis cinq ans. Heureusement, il est à présent relancé.

Il existe désormais un consensus pour renforcer les collaborations à l'échelle lémanique et latine. Et sur le plan fédéral? La lenteur avec laquelle on avance est frustrante. D'un côté, il y a trop de différence dans la perception des réalités sécuritaires entre les cantons urbains et ruraux. De l'autre, la Confédération est totalement absente du débat. Pour preuve, aucun conseiller fédéral n'a pris position sur les chiffres qui viennent de sortir. Pas étonnant que la Suisse soit à côté de la plaque sur la manière de lutter contre la croissance de la criminalité sur l'ensemble du territoire. En matière de sécurité, on navigue encore avec un sextant à l'heure du GPS. Prenez l'exemple du renseignement. Genève est une plaque tournante mondiale dans ce domaine. Pourtant,

nous y investissons très peu de moyens.

Qu'attendez-vous de la Confédération?

Elle devrait envisager de créer un centre de prévention et de détection des risques criminels afin d'anticiper et mieux comprendre ces phénomènes. En outre, il est indispensable qu'elle développe les accords de réadmission, particulièrement avec les pays africains. A l'heure actuelle, le renvoi de détenus des Balkans est relativement simple. En revanche, la situation est beaucoup plus problématique lorsqu'il s'agit de Nord-Africains, par exemple. Nous n'avons pas les outils nécessaires pour les renvoyer. La surcapacité de nos prisons provient aussi de ce problème. ◦

Lire aussi en page 50



En moyenne chaque année, les collaborateurs sont absents 6,8 jours pour raison de santé.

Aucune entreprise ne représente la moyenne. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons des solutions d'assurance taillées sur mesure qui vous protègent contre les conséquences financières d'absences dues à la maladie ou à un accident.

Pour tout renseignement, téléphonez au 058 277 18 00 ou rendez-vous sur www.css.ch/entreprise. **En tous points personnelle.**

CSS Assurance



SECURITAS Direct

La solution de sécurité la plus vendue de Suisse

Concept « all inclusive »!

- ✓ Etude gratuite sans engagement
- ✓ Installation et mise en service du système d'alarmes
- ✓ Traitement d'alarmes 24h/24
- ✓ Intervention adaptée grâce aux détecteurs vidéo
- ✓ Transmission des alarmes par GSM gratuite
- ✓ 2 interventions gratuites par an
- ✓ Garantie de 5 ans et maintenance

dès CHF 79.-* par mois

Securitas Direct ... Nothing else!

Tél. gratuit: 0800 80 85 90
www.securitas-direct.ch

*Calculé sur la base d'un package « Optiness Vidéo » à CHF 2190.-, Prix hors TVA